



Ministère
de la Communauté
française

CIRCULAIRE N°

DU

Objet :	Charte « A L'ECOLE D'UNE ALIMENTATION Saine » Brochure « A table les cartables »
Réseaux :	Tous
Niveaux et services :	FOND (Mat/Prim/Ord)-CPMS(Ord)-IMS- internats(Ord)
Période :	année scolaire 2001-2002

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental libre subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques et aux membres du personnel administratif et ouvrier de ces établissements ;
- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel administratif et ouvrier des établissements du fondamental subventionnés et organisés par la Communauté française ;
- Aux Associations de parents.

Autorités : Ministres	Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET Nicole MARECHAL
Gestionnaires : Cabinet du Ministre NOLLET	
Personne(s)-ressource(s) : Madame Dominique BINON	

Nombre de pages :	texte : 3 p.
	annexes : Brochure « A table les cartables », 50 p.
Mots-clés :	Alimentation – Promotion de la Santé



Ministère
de la Communauté
française

Bruxelles, le 15 octobre 01

CIRCULAIRE n°72

Objet :

**Charte « A L'ECOLE D'UNE ALIMENTATION SAINES »
Brochure « A table les cartables »**

Lors du Forum du 2 décembre 2000 ***L'Alimentation à l'École : Derrière un marketing juteux, un projet de promotion de la santé ... un enjeu de société !***¹ l'occasion nous a été donnée d'entendre des points de vue diversifiés et de débattre de la question avec les acteurs et partenaires du monde scolaire et de la promotion de la santé.

Le succès de ce forum et la richesse des échanges ont montré la prise de conscience et l'importance de mettre en œuvre des actions en matière d'alimentation dans les cantines et, plus globalement, à l'école.

Après cette étape de consultation et de réflexion, nous abordons donc une phase de concrétisation. Nous vous convions à prendre part à ce projet.

L'affiche ci-jointe présente les principes de la **Charte « A L'ECOLE D'UNE ALIMENTATION SAINES »**. Chaque école est invitée à y adhérer et à sélectionner une (des) thématique(s) prioritaire(s) d'action en fonction de ses objectifs éducatifs et de santé et de ses besoins et ressources.

Cette adhésion sera décidée en Conseil de participation. Elle peut se faire à n'importe quel moment de l'année scolaire entre 2001 et juin 2004. A cette fin, un bulletin d'adhésion se trouve en fin de brochure.

La brochure « *A table les cartables* » fournit les informations nécessaires pour construire un plan d'action au sein de chaque établissement, sur base de la (des) thématique(s) choisie(s).

Pour élaborer votre plan d'action, vous disposerez gratuitement de la visite d'une personne-ressource. Des aides et appuis plus spécifiques vous sont également proposés.

¹ Voir Circulaire d'invitation au Forum – n°25 du 7 novembre 2000.

En bref et concrètement, nous vous demandons :

- ❖ de faire circuler la Charte et la brochure auprès de l'équipe pédagogique, des membres du Conseil de participation, de l'association de parents, de l'économiste ou des personnes qui confectionnent les menus et les repas, de toute personne intéressée ;
- ❖ de lancer la réflexion au sein de votre établissement ;
- ❖ d'en débattre lors d'une prochaine réunion du Conseil de participation ;
- ❖ le cas échéant, de décider d'y adhérer en Conseil de participation.

L'adhésion sera signifiée par la signature des membres du Conseil de participation sur le bulletin à nous renvoyer. Nous y apposerons à notre tour notre signature. A partir de cet instant, votre école sera identifiée comme participant à la dynamique.

Sûrs que vous réserverez un accueil favorable à la Charte et à la brochure « *A table les cartables* », nous vous remercions d'avance de votre contribution à la réussite de ce projet.

Contact :

Coordination Education/Santé
Madame Christine DELIENS
rue de la Rhétorique 19
1060 BRUXELLES
tel : 02.538.23.73
Courriel : atablecartable@cfwb.be
Site : www.atablecartable.be

**La Ministre de l'Aide à la Jeunesse
et de la Santé**

I'ONE

Le Ministre de l'Enfance

Chargé de l'Enseignement fondamental
de l'Accueil et des Missions confiées à

Nicole MARECHAL

Jean-Marc NOLLET



*Ministère
de la Communauté
française*

CIRCULAIRE N°

DU

Objet :	Charte « A L'ECOLE D'UNE ALIMENTATION SAINTE » Brochure « A table les cartables »
Réseaux :	Tous
Niveaux et services :	FOND (Mat/Prim/Ord)-CPMS(Ord)-IMS- internats(Ord)
Période :	année scolaire 2001-2002

- **Aux membres du Conseil de participation**

Autorités : Ministres	Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET Nicole MARECHAL
Gestionnaires : Cabinet du Ministre NOLLET	
Personne(s)-ressource(s) : Madame Dominique BINON	

Nombre de pages :	texte : 3 p.
	annexes : Brochure « A table les cartables », 50 p.
Mots-clés :	Alimentation – Promotion de la Santé



Ministère
de la Communauté
française

Bruxelles, le 15 octobre 2001

Objet :

Charte « A L'ECOLE D'UNE ALIMENTATION SAINE »
Brochure « A table les cartables »

Lors du Forum du 2 décembre 2000 ***L'Alimentation à l'École : Derrière un marketing juteux, un projet de promotion de la santé ... un enjeu de société !***² l'occasion nous a été donnée d'entendre des points de vue diversifiés et de débattre de la question avec les acteurs et partenaires du monde scolaire et de la promotion de la santé.

Le succès de ce forum et la richesse des échanges ont montré la prise de conscience et l'importance de mettre en œuvre des actions en matière d'alimentation dans les cantines et, plus globalement, à l'école.

Après cette étape de consultation et de réflexion, nous abordons donc une phase de concrétisation. Nous vous convions à prendre part à ce projet.

L'affiche ci-jointe présente les principes de la **Charte « A L'ECOLE D'UNE ALIMENTATION SAINE »**. Chaque école est invitée à y adhérer et à sélectionner une (des) thématique(s) prioritaire(s) d'action en fonction de ses objectifs éducatifs et de santé et de ses besoins et ressources.

Cette adhésion sera décidée en Conseil de participation. Elle peut se faire à n'importe quel moment de l'année scolaire entre 2001 et juin 2004. A cette fin, un bulletin d'adhésion se trouve en fin de brochure.

La brochure « *A table les cartables* » fournit les informations nécessaires pour construire un plan d'action au sein de chaque établissement, sur base de la (des) thématique(s) choisie(s).

² Voir Circulaire d'invitation au Forum – n°25 du 7 novembre 2000.

Pour élaborer votre plan d'action, vous disposerez gratuitement de la visite d'une personne-ressource. Des aides et appuis plus spécifiques vous sont également proposés.

En bref et concrètement, nous vous demandons :

- ❖ de prendre connaissance du document « A table les cartables » ;
- ❖ d'en débattre lors d'une prochaine réunion du Conseil de participation ;
- ❖ le cas échéant, de décider d'y adhérer en Conseil de participation.

L'adhésion sera signifiée par la signature des membres du Conseil de participation sur le bulletin à nous renvoyer. Nous y apposerons à notre tour notre signature. A partir de cet instant, votre école sera identifiée comme participant à la dynamique.

Sûrs que vous réserverez un accueil favorable à la Charte et à la brochure « *A table les cartables* », nous vous remercions d'avance de votre contribution à la réussite de ce projet.

Contact :

Coordination Education/Santé
Madame Christine DELIENS
rue de la Rhétorique 19
1060 BRUXELLES
tel : 02.538.23.73
Courriel : atablecartable@cfwb.b-e
Site : www.atablecartable.be

**La Ministre de l'Aide à la Jeunesse
et de la Santé**

I'ONE

Le Ministre de l'Enfance

Chargé de l'Enseignement fondamental
de l'Accueil et des Missions confiées à

Nicole MARECHAL

Jean-Marc NOLLET